



NOVALITH®

Peinture extérieur

Fiche 1870f / version 10 / 05.2023

Produit Peinture minérale pour façades basée sur la «technologie APS» mise au point par KABE Peintures.

Les produits d'enduction présilicifiés à faible alcalinité commercialisés sous la marque de NOVALITH sont fabriqués conformément à la nouvelle «technologie APS» (polysilicates à faible alcalinité) mise au point par KABE Peintures. Ces nouveaux produits permettent d'éviter très largement les problèmes d'application rencontrés jusqu'ici avec des produits liés au silicate de potassium. De plus, ils permettent pour la première fois d'utiliser facilement des produits d'enduction à base minérale sur des supports organiques.

Pour les surfaces de peintures ou crépis pour façades exposés aux intempéries ou à l'eau de condensation (notamment les isolations thermiques extérieures crépies), nous recommandons: **NOVALITH Peinture AS-PROTECT** (avec film de protection contre les algues et/ou les champignons). Une protection suffisante ne peut normalement être obtenue qu'après une application de deux couches. Les influences fortement alcalines réduisent l'efficacité de la conservation du film.

Étiquette environnementale et Minergie

Étiquette environnementale: Classe B

Remplit les critères d'exigence de Minergie-Eco.

Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous stiftungfarbe.org

Domaine d'application Sur tous les supports porteurs courants dans la zone de la façade

Caractéristiques techniques/ valeurs d'essai

Liant de base	Polysilicates spéciaux (technologie APS)
Pigment de base	Dioxyde de titane et pigments de couleur inorganiques
Consommation	Env. 250 – 300 g/m ² par couche sur un fond lisse, en fonction de la nature du support et du mode d'application.
Dilution	Eau
Masse volumique	Env. 1,6 kg/l (blanc)
Teneur en corps solides	Env. 63%
Teneur en solvants (COV-CH)	0,5%, non soumis à la taxe COV
(COV-EU)	Valeur limite VOC d'après EG 42/2004 (Cat. A/c): 40 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 40,0 g/l (COV)

Valeurs de physique de la construction (DIN EN 1062)	Brillance (valeur de réflectométrie)	G3 mat < 10 à 85°
	Perméabilité à l'eau W	W2 moyen
	Densité du courant de diffusion de vapeur d'eau V	V1 haut
Consistance	Légèrement thixotrope	

Forme de livraison **Sur demande livrable avec film de protection contre les algues et/ou champignons (NOVALITH Peinture AS-PROTECT).**

Teinte/teintage	Blanc ou teinté selon carte des teintes KABE ou selon échantillon si la teinte est réalisable avec des pigments inorganiques. Peut être teinté avec les pâtes pigmentaires AQUAPINT jusqu'à max. 3%. Teintage possible sur machine à teinter KABEmix.	
Stabilité de couleur Fiche technique BFS n° 26	Classe : A Groupe: 1 (toutes les teintes A1)	
Conditionnement	Bidon plastique de 22 kg net / KABEmix 1 kg, 5 kg ou 22 kg net	
Stockage	Minimum 18 mois au frais et à l'abri du gel. Voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.	

Mise en œuvre

Support	<p>Le support doit être propre, sec, porteur et dégraissé. Respecter un délai de carbonatation de 2 à 3 semaines au moins pour de nouveaux enduits. Eliminer complètement les parties friables, dépôts minéraux, souillures, mousses, algues et autres végétaux. Avant l'application de la couche de fond sur le support, éliminer aussi complètement les anciennes peintures qui adhèrent mal, les résidus d'huile de coffrage, les concrétions minérales et les substances étrangères en tous genres.</p> <p>Veillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP et les directives BFS. Les textes individuels de la check-list KABE et les fiches techniques sont également utiles ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.</p>	
Couche de fond	Sur des supports minéraux absorbants, appliquer une couche d'apprêt avec NOVALITH Couche de fond. Ne pas appliquer de couche d'apprêt sur des supports non absorbants tels qu'enduits liés à la dispersion et peintures à base de dispersion.	
Mode d'application	Au pinceau, au rouleau ou au pistolet (y compris pistolet Airless)	
Dilution	Eau, 1 ^e couche 5 – 10%, 2 ^e couche 0 – 5%	
Séchage	Hors poussière après 8 heures, recouvrable après 12 heures. Les valeurs sont applicables pour une température de +20°C et un taux d'humidité relative de l'air de 50%. Des températures inférieures et/ou une humidité supérieure peuvent rallonger le délai de séchage.	

Remarques particulières Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau.

Ne pas mettre en œuvre avec une température du support inférieure à +5°C, un taux d'humidité relative de l'air élevée (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct ou sur des supports chauffés par le soleil. La température est d'une importance décisive pour la formation du film des matériaux de revêtement diluables à l'eau. Si la température est basse, il faut en outre tenir compte de la formation d'eau de condensation. Des températures différentes pendant la phase de la prise (par exemple ombres dues aux échafaudages) peuvent entraîner une modification de la teinte et de la structure. En raison du processus de prise physico-chimique, les différences de couleur doivent être tolérées en cas de travaux de retouche.

Si la surface doit être corrigée, réparée ou retravaillée, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine, il est inévitable que la réparation ne se remarque. En raison d'une alcalinité très différente, d'un pouvoir d'absorption inégal ou de supports de différents types ou autres raisons semblables, on peut voir apparaître une formation de taches ou des différences de couleur dans le revêtement (aptitude à la réparation selon BFS n° 25).

La couche de finition constituée d'enduit de finition et/ou de revêtement (peinture) ne doit pas être inférieure à la valeur de référence de la lumière **Y 30**. Avec des panneaux EPS expansés d'une épaisseur de panneau de 160 mm ou plus, le comportement à la déformation à la façade dû au matériau et aux contraintes doit être pris en compte lors du choix ou du type de panneau EPS. Des solutions de système spéciales (par ex. des plaques EPS laminées et élastiques avec double encastrement dans le tissu - posées en anglais) sont disponibles pour la plage de valeur limite **Y ≥ 20**. Pour les systèmes d'isolation minérale, la valeur de référence lumineuse de la couche de finition doit être adaptée à la structure d'enduit. N'hésitez pas à contacter nos conseillers techniques ou à vous renseigner via le prospectus actuel du système

Remarque: Pour les supports de crépis très lisses et en règle générale pour les surfaces en béton, nous recommandons BUGOLEX Bétonfinish. Pour les surfaces soumises à des contraintes mécaniques telles que niches de balcons, zones d'entrée, etc., particulièrement pour les tons foncés, nous recommandons AQUASATIN PU ou BUGOLEX Bétonfinish. Des essais préliminaires sont recommandés. Dans le cas de films de peinture qui ne durcissent pas de manière optimale en raison de conditions de retardement au séchage (humidité élevée, pluie trop précoce, etc.), ce que l'on nomme des « traces de ruissellement des émulsifiants » peuvent se former. Le phénomène des « traces de ruissellement des émulsifiants » disparaissent d'elles-mêmes après un certain temps, correspond à l'état de la technique et ne nuit pas à la qualité.

Après l'application, protéger les surfaces contre le vent et la pluie.

Données de sécurité

Mesures de précaution Respecter les directives de sécurité de la SUVA ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur la fiche des données de sécurité ainsi que dans notre brochure consacrée à la sécurité et à l'environnement (au besoin la demander).

Recyclage KABE Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Elimination Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche est révisée périodiquement. En cas de doute, notre service de vente interne vous renseigne volontiers quant à la validité du présent document.